CGT-FINANCES PUBLIQUES 72

33 av du général De Gaulle 72038 LE MANS CEDEX 09 Tel : 02 43 83 85 15

cgt.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr
https://72.cgtfinancespubliques.fr
page facebook : CGT Finances Publiques Sarthe

Le Mans le 5 octobre 2023

Compte-rendu du CSA du 5 octobre 2023

Ce CSA s'est déroulé en présence de l'ensemble des OS. Outre l'approbation des traditionnels PV des séances antérieures, l'ordre du jour comportait les points suivants :
• Fermeture des antennes PCE de La Flèche et de Mamers au 01/01/2024 (pour avis) ;
• Bilan de la campagne déclarative 2023 (pour information) ;
• Point sur la campagne GMBI (pour information) ;
• Transfert de la relance des successions du SDE vers le PCRP à compter du 02/11/2023 (pour avis) ;
• Point d'actualité sur le recrutement des contractuels (pour information) ;
• Questions diverses.

Fermeture des antennes PCE de La Flèche et de Mamers au 01/01/2024

Les OS ont voté unanimement contre cette fermeture.
Les agents sont informés depuis 3 ans. Cette fermeture est liée au NRP et à la disparition du SIE à La Flèche. Deux des 3 collègues concernés partent en retraite. Ils pourront rester sur site jusqu'à leur départ. La situation du troisième sera examinée lorsque les règles de mutation 2024 seront connues. La CGT a rappelé les bénéfices d'avoir sur le même site des agents de SIE et du PCE pour les échanges d'informations et l'expertise.

Bilan de la campagne déclarative 2023

Cette campagne s'est télescopée avec la campagne GMBI. Bilan : + 32 % de réception physique, + 78 % d'appels décrochés au téléphone, + 47 % de e-contacts…
Les agents des SIP ont délesté le CDC pour certains appels téléphoniques et les agents du CDC ont saisi des déclarations. Il n'y a plus aucune logique ni de sens dans nos missions ! La direction demande tous les ans que la date de fin de campagne en Sarthe soit avancée, mais la DG refuse. Certains usagers ont utilisé plusieurs canaux pour poser la même question. Un utilitaire (en cours de création) sera déployé pour tracer tous les points de contacts d'un usager.
La CGT a dénoncé l'utilisation des déclarations automatisées tacites (plus de 87000 en Sarthe) qui constitue un frein à l'acceptation de l'impôt. Nous avons également demandé le taux de contentieux sur ces déclarations. L'Administration a noté notre demande sans y apporter de réponse.
Le nombre et le pourcentage de déclarations papier sont légèrement en hausse.

Point sur la campagne GMBI

Un Retex (retour d'expérience) a été organisé au niveau interrégional le 7 septembre 2023 à RENNES en présence de M TOUVENIN, chef de la fiscalité à BERCY. La Sarthe était représentée par des agents des SIP et du CDC. Les mots « d'amateurisme » et « d'accident industriels » ont été prononcés, ce que la CGT partage pleinement. Nous ne pouvons qu'être inquiets pour la prochaine campagne TH. Nous avons également dénoncé le recours à des scripts automatisés pour diminuer par des réponses impersonnelles le nombre de e-contacts.

CGT-FINANCES PUBLIQUES 72

33 av du général De Gaulle 72038 LE MANS CEDEX 09 Tel : 02 43 83 85 15

cgt.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr
https://72.cgtfinancespubliques.fr
page facebook : CGT Finances Publiques Sarthe

Le Mans le 5 octobre 2023

Transfert de la relance des successions du SDE vers le PCRP à compter du 02/11/2023

La direction souhaite le transfert de cette mission, car elle est très peu suivie actuellement (par manque d'agents et de temps au SDE). Moins de 20 % des décès sont suivis du dépôt d'une déclaration de succession. Cette mission de relance est transférée au PCRP sans transfert d'emploi ! Or la charge de travail est estimée à au moins 1 emploi. Pour optimiser les travaux de relance, un assistant digital est mis à disposition des services. Pas sûr que cet outil soit très performant, la direction envisageant de le compléter par un outil (développé par la délégation Est et non pas par la DG) dénommé Requiem.
Les OS ont demandé des explications sur la répartition des taches entre les 2 services. Les droits suite à relance sont pris en compte par le SDE dans FIDJI, mais les pénalités notifiées par le PCRP sont mises en recouvrement auprès du SIE. Les réclamations contentieuses et gracieuses seront traités par le SDE pour les droits, et par le PCRP pour les pénalités.
Vive l'interlocuteur unique !
Les Os ont bien sûr voté unanimement contre ce projet.

Point d'actualité sur le recrutement des contractuels

La Sarthe s'est vue attribuer 7 contractuels de catégorie C au titre de la 2ème vague de 2023 :
– 4 postes au CDC ;
– 2 postes au SDIF ;
– 1 poste au SIP La Flèche.
Les contrats ont débuté au 1er octobre 2023. À ce jour, 1 des contractuels a déjà démissionné. Les entretiens de recrutement vont reprendre pour le remplacer.
Ces contractuels seront conviés à une prochaine réunion d'accueil. Ils bénéficieront de formations métiers.
La direction n'a aucune instruction de la DG sur le renouvellement des contrats (les premiers contrats se terminent le 31 août 2024) ou sur des éventuelles modalités de titularisation.
La CGT a interrogé la direction sur le contenu des entretiens de sélection. En effet, certaines questions posées pour un recrutement en catégorie C relèvent plus de la catégorie A ou A+ (par exemple, si vous constatez que votre collègue de travail ne fait rien, que faites-vous ?). La direction va revoir son questionnaire.
La direction a annoncé une 3ème vague 2023 de contractuels. Un poste B au SGC de Sablé sera recruté d'ici le 31/12/2023 pour un contrat de 1 an.

Questions diverses

La CGT a demandé des informations sur les réunions entre certaines collectivités et la direction concernant les SFACT (services facturiers). La direction a répondu qu'il s'agit de simples réunions d'information, et qu'il n'y a de projet pour l'instant. Néanmoins, le directeur a indiqué qu'il souhaitait savoir si ces collectivités étaient intéressées. Toutefois, il faut au moins un an pour une éventuelle mise en place. Si les agents le souhaitent, M CARFANTAN se tient disponible pour échanger avec eux.

Vos représentants CGT
Catherine HENAN
Valérie BOUSSARD
Fabrice LEROUX
Jean-Luc MUNIER